



## ALEOP ! SI ON ESSAYAIT LE TRANSPORT À LA DEMANDE ?

Mis en ligne le 30 septembre 2020

Pour un déplacement ponctuel et de proximité on peut faire appel au transport à la demande du réseau Aléop. Après une rapide inscription\* auprès de la mairie de votre domicile ou de votre résidence, vous recevez votre carte d'adhérent nominative à ce service de transport ; ensuite sur simple réservation, un véhicule passe vous prendre à votre domicile et vous dépose sur le lieu de votre choix sur la Communauté de Communes Erdre & Gesvres, une commune limitrophe, ou vers un pôle de centralité (centre hospitalier ou pôle d'échange avec le tramway).

Ce service à la demande fonctionne :

- le matin : du **mardi au vendredi** de **9h00 à 9h30** et de **11h30 à 12h**
- l'après midi : le **mercredi** et le **vendredi** de **14h00 à 14h30** et de **16h30 à 17h00**

\* fournir un justificatif de domicile usuel et carte d'identité

**Renseignements et réservation : 02 28 02 25 00**



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)





### Mairie de Notre Dame des Landes

13, rue Pierre Civel  
44130 Notre-Dame-des-Landes

☎ 02 40 57 22 14

📧 CONTACTEZ-NOUS

### Horaires :

#### Les lundi, mardi et vendredi

9h-12h30 et 14h-16h

#### Le mercredi, le jeudi, et un samedi sur deux

9h - 12h30

#### Agende postale du mardi au samedi

9h - 12h